



Réseau Périnatal
de Champagne-Ardenne

Association du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 05 juin 2015

PROCES VERBAL

Lieu de la réunion : Lycée Roosevelt – 10 rue Roosevelt – 51000 REIMS

Date et heure : vendredi 05 juin 2015 à 11h25

Mode et date d'envoi de la convocation : Courriels des 4 et 22 avril et 12 mai 2015 à l'ensemble des adhérents.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2014 et orientations 2015
- Rapport financier 2014 et budget prévisionnel 2015
- Rapport du commissaire aux comptes
- Election des professionnels de santé au conseil d'administration (CA) et au conseil scientifique (CS)

Liste des documents joints à la convocation : néant

Nom du président de la séance et du secrétaire :

Président de séance : Pr Patrice Morville, président

Secrétaire de séance : Pr René Gabriel, trésorier



Nombre de présents :

48 présents. Le RPCA a reçu 10 pouvoirs, d'où un nombre de votants de 58 adhérents à l'association sur 470..

Le quorum n'est pas requis en assemblée générale.

DEBATS ET DELIBERATIONS

RAPPORT MORAL – lecture du rapport par Pr MORVILLE, Président

« Le réseau périnatal n'est pas un « machin supplémentaire », c'est un outil essentiel aux missions qui sont confiées à la périnatalité. Le rapport d'activité et ses indicateurs témoignent de la vitalité du réseau et de sa coordination soutenue par l'actuel bureau.

Les chantiers sont nombreux et sont le reflet de la diversité du champ de la périnatalité et des acteurs qui s'activent et qui se rencontrent, échangent, partagent et travaillent ensemble.

Nos moyens, limités aussi, ne nous empêchent pas d'avancer au maximum pour répondre le mieux possible aux besoins de la population. »

RAPPORT D'ACTIVITE – Nathalie LELOUX, sage-femme coordinatrice

Le rapport d'activité présente :

- les adhérents au réseau
- l'implication des professionnels dans les formations et les groupes de travail
- le pilotage du réseau et la coordination
- les actions conduites en 2014 et les projets 2015

Le rapport d'activité est mis en ligne sur le site du réseau rubrique « Réseau Périnatalité / Instances ».

RAPPORT FINANCIER – Laurent BOULE, expert-comptable, CGC Conseil et représentant du commissaire aux comptes

Monsieur BOULE présente les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 suivi du rapport général du commissaire aux comptes.

L'ensemble des documents comptables seront disponibles sur simple demande de tout adhérent à l'association (cf formulaire contact sur le site internet du réseau).

BUDGET PREVISIONNEL – Nathalie LELOUX, sage-femme coordinatrice

Investissement	FIR
	2 000 euros
Fonctionnement	
Charge personnel (salaires et charges sociales)	138 803 euros
Frais généraux	95 552 euros
Total (236 355 euros

Le budget prévisionnel 2015 total s'élève à 236 355 €.

VOTE DES RESOLUTIONS

Personne ne demandant la parole, le commissaire aux comptes soumet successivement au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et la situation morale et financière de l'association présentée par le président de l'association.

DEUXIEME RESOLUTION : L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

Le budget prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale

Ces 3 résolutions sont adoptées à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et DU CONSEIL SCIENTIFIQUE – Béatrice CHRETIEN, coordinatrice administrative

Rappel sur l'organisation du vote pour le prochain mandat de 3 ans.

Vote pour l'ensemble des membres ayant porté leur candidature au conseil scientifique : 32 candidats ; Conseil d'administration : 11 candidats.

Conformément aux statuts de l'association, pour le conseil scientifique, un maximum de 25 professionnels de santé en périnatalité doivent être élus par scrutin uninominal à la majorité simple des membres présents ou représentés. Par décision du conseil d'administration sortant, les 25 professionnels de santé ayant récolté le plus de voix seront déclarés élus et les sept autres seront invités permanents en tant qu'experts en périnatalité.

Conformément aux statuts de l'association, outre les membres de droits du conseil d'administration, 8 professionnels de santé en périnatalité doivent être élus par scrutin uninominal à la majorité simple des membres présents ou représentés

Le résultat du vote est donné après le dépouillage à la reprise des présentations à 14h (Document en annexe). Les membres de droits ont été (ou seront) désignés au sein de leur fédération ou association.

Heure de clôture de l'assemblée générale ordinaire : 12 heures 20.

Pr Patrice Morville, Président de l'association
du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne



Pr René Gabriel, Trésorier de l'association
du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne

